

Et pourtant elle est efficace ! (La chloroquine)



Et soutien à Martine Wonner

Par Dr Gérard Delépine

[Illustration :] Galilée devant ses juges

« *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.* »

(ONU décembre 1948)

La religion contre la science. Le dogme contre les faits

Lorsque Galilée a été condamné par l'Inquisition parce qu'il affirmait que la terre tournait autour du soleil, il a fait publiquement amende honorable, mais aurait susurré « *et pourtant elle tourne* ».

Quatre siècles plus tard, de nombreux procès semblables à celui de Galilée se tiennent contre les médecins et scientifiques, enseignants-chercheurs, etc. qui ont osé ne pas répéter la doxa officielle du gouvernement. Peu importe les faits, seul le dogme compte.

Par exemple, la docteur Nicole Delépine vient d'être blâmée comme d'autres collègues, par le conseil de l'ordre régional parisien qui a pourtant relaxé le PR Perronne, pour avoir conseillé les traitements précoces, le conseil arguant que cette affirmation n'était pas avérée malgré les publications internationales démonstratives dès février 2020.

Pourtant les faits avérés et les publications accumulées, confirment ses

déclarations, prouvent que la chloroquine et l'azithromycine sont efficaces et démentent le crédo officiel que les traitements précoces seraient inefficaces et les vaccins salvateurs.

Il serait grand temps que les juges du CNOM se comportent enfin en scientifiques, admettent que les progrès en médecine naissent de débats démocratiques et qu'ils analysent les faits avérés au lieu de se comporter en grands inquisiteurs du dogme officiel.

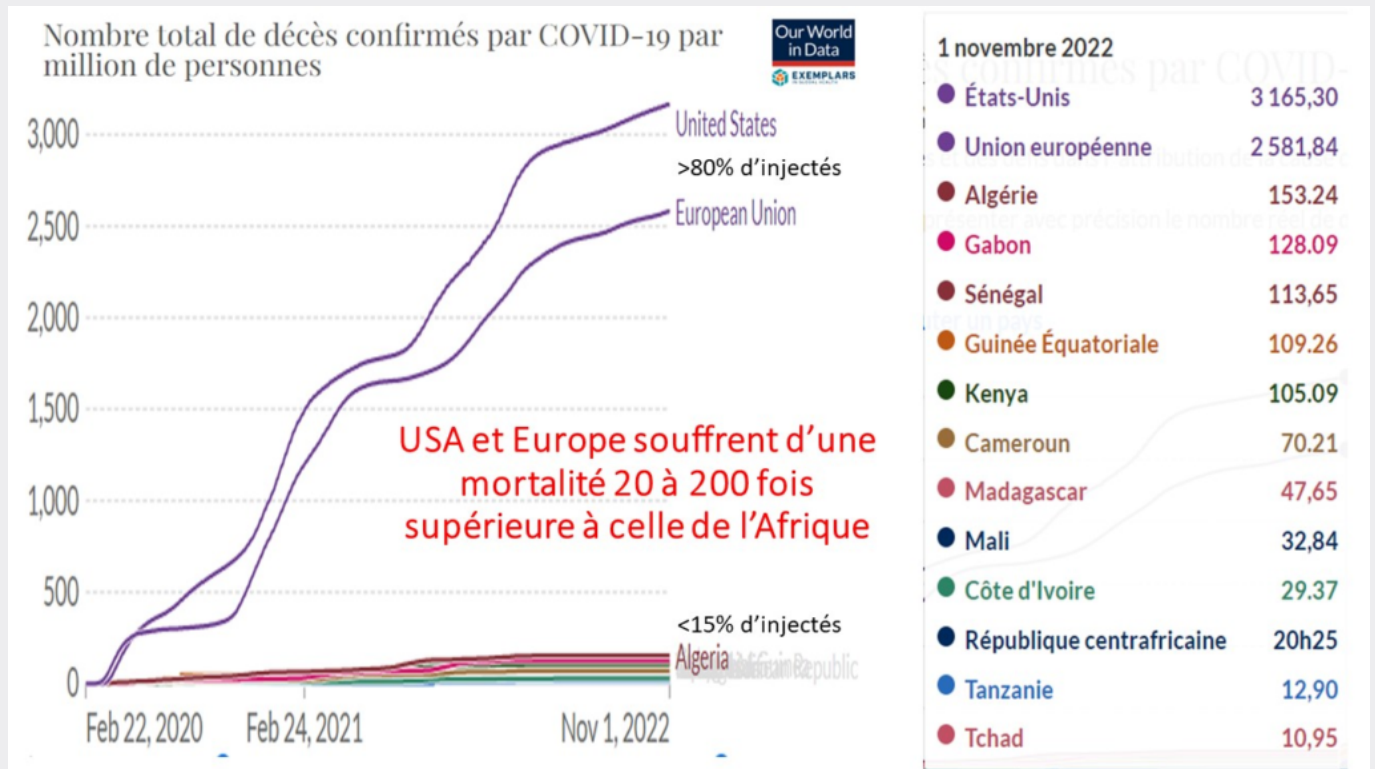
Rappel des données publiées par l'OMS

Tous les pays du monde n'ont pas appliqué la funeste recette de l'OMS (enfermement, interdiction des traitements précoces, injections forcées) et maintenant que l'épidémie est terminée (grâce à Omicron), la comparaison des mortalités selon la stratégie covid de chaque pays permet d'en apprécier la pertinence.

Les pays d'Afrique souffrant de paludisme ont confirmé l'efficacité des antipaludéens

Les pays pauvres d'Afrique ne pouvaient pas s'offrir les injections covid trop onéreuses et les espoirs de l'OMS, de GAVI et de Big Pharma de faire payer les pays riches pour leur offrir ces traitements ont été déçus. Tous les experts de l'OMS et des médias dominants avaient prophétisé une catastrophe sanitaire dans les pays pauvres parce que leurs systèmes de santé étaient insuffisants, leurs populations sous-alimentées, qu'ils manquaient d'hôpitaux, de médecins et de médicaments et de vaccins. Or c'est le contraire que nous constatons !

Dans les pays souffrant chroniquement du paludisme, les populations qui prennent chaque jour des antipaludéens ont moins souffert du covid avec une mortalité 20 à 100 plus faible que celle des pays riches très vaccinés !



Il faut fermer les yeux pour ne pas voir que les antipaludéens ont été très efficaces.

Madagascar a prouvé l'efficacité de l'Artémisinine

En avril 2020, face au Covid, les autorités de Madagascar ont décidé d'orienter tous leurs efforts vers la distribution de décoctions de la pharmacopée traditionnelle, l'artémisinine, substance isolée de la plante locale *Artemisia Annua*, utilisée jusqu'ici en prévention du paludisme.

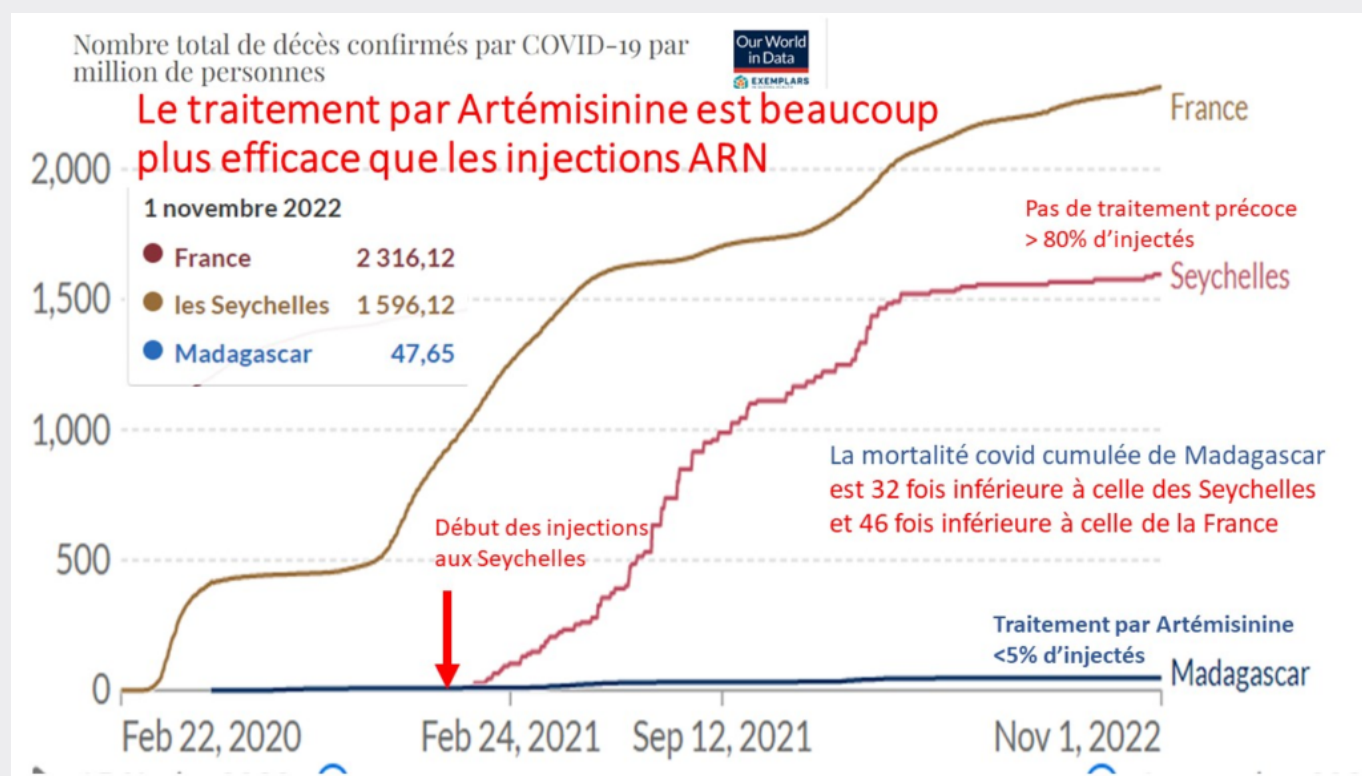
« Une nette amélioration de l'état de santé des patients ayant reçu ce remède a été observée en 24 heures seulement après la première prise. La guérison a été constatée après sept jours, voire dix jours. Ce remède est naturel, non toxique et non invasif »¹.

L'OMS et les fabricants de vaccins ont tout fait pour discréditer ce traitement au prix insignifiant, poussant le président Andry Rajoelina à quitter l'OMS et à déconseiller les pseudo vaccins.

En octobre 2022, l'épidémie est terminée à Madagascar depuis plus de 6 mois et la mortalité cumulée est 40 à 60 fois inférieure à celle des pays riches très injectés.

On pourrait croire que le climat de Madagascar ou la jeunesse de sa population expliqueraient cette différence, mais la comparaison avec les Seychelles contredit cette hypothèse. Madagascar et les Seychelles distantes de 1000 kilomètres partagent le même climat, des populations semblables et

des modes de vie similaires. Mais les Seychelles ont suivi les recommandations de l'OMS et ont tenté de sauver leur saison touristique en vaccinant toute leur population. À la fin de l'épidémie, les Seychelles souffrent d'une mortalité 32 fois supérieure à celle de Madagascar très peu vaccinée (<5 %).



Il faut refuser de considérer les chiffres pour ne pas admettre que l'artémisinine a été très efficace :

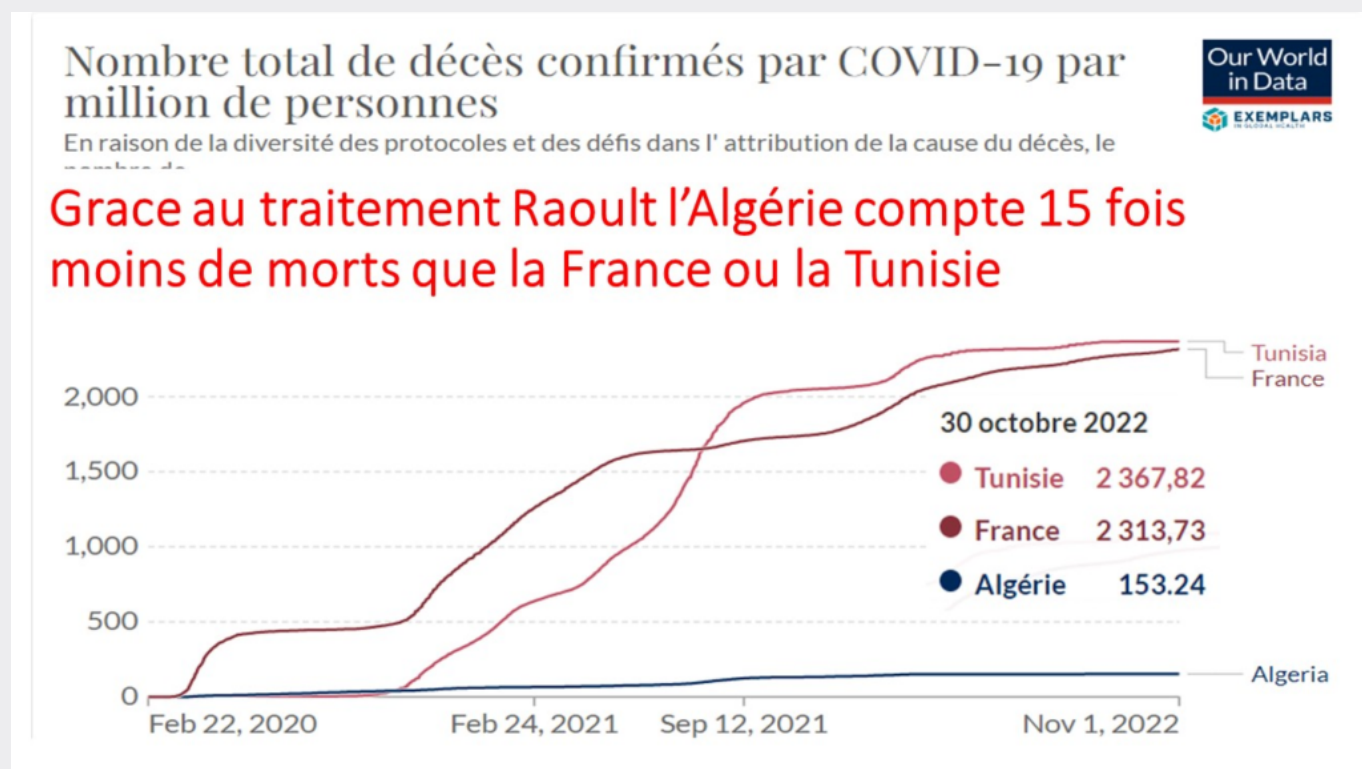
L'Algérie a prouvé l'efficacité considérable du traitement Raoult, le professeur très malmené par les institutions malgré sa haute réputation internationale²

La comparaison entre la France et l'Algérie est très pertinente, car les populations française et algérienne sont très comparables par leurs facteurs de pronostic covid : mêmes pourcentages de plus de 60 ans, même sex ratio, un peu plus d'obèses en Algérie 23 % vs 17 %, qui ne peuvent donc pas expliquer la différence de mortalité observée.

Dès le 31 mars 2020, le Comité scientifique algérien installé auprès du ministère de la Santé algérien décidait de démarrer le traitement à la chloroquine pour tous les positifs au test PCR et tous les malades symptomatiques. Le 31 mai 2020, le ministre de la Santé déclarait que le protocole de traitement à la chloroquine avait prouvé « son efficacité avec le rétablissement de 98,2 % des patients atteints, sur un total de plus de 16 000 cas traités ».

Et au 31 octobre 2022, les chiffres de l'OMS montrent qu'avec ce traitement, le covid n'a pas été plus mortifère en Algérie qu'une grippe ordinaire : 6881 morts attribuées au covid en trente-deux mois sur une population de 42 millions d'habitants, alors que la France en compte plus de 156 000 pour 67 millions d'habitants.

Certains pourraient évoquer la différence de climat entre l'Algérie et la France, mais la comparaison avec la Tunisie permet de l'exclure. En effet, la Tunisie qui partage le même climat que l'Algérie, a, comme la France, appliqué la stratégie de l'OMS et, comme la France, compte 16 fois plus de morts par million que l'Algérie.



Il faut être aveugle pour ne pas reconnaître que la stratégie Raoult a été très efficace.

La politique du Conseil national de l'ordre paraît se résumer à celle des 3 singes : « Ne rien voir, ne rien entendre et bâillonner ceux qui disent la vérité ».



Le conseil de l'ordre des médecins veut constamment faire taire ceux qui disent une vérité qui dérange le dogme officiel.

En 1986, le conseil de l'ordre des médecins m'avait accusé de « *prôner des thérapeutiques non reconnues* » parce que j'affirmais que l'amputation pouvait être évitée à la majorité des malades souffrant de cancers des membres. J'ai dû mon salut professionnel à la parution, quelques semaines avant le jugement, d'un audit du ministère de la santé américain confirmant mes dires. Et depuis aucun spécialiste au monde ne défend plus l'amputation.

Mais il ne fait pas avoir trop tôt raison devant le conseil de l'ordre des médecins !

Une fois de plus je refuse de me taire, car mon devoir de médecin m'impose de tout faire pour protéger la vie de mes semblables et ma responsabilité de scientifique me dicte de proclamer la vérité des faits établis, même si elle gêne les intérêts de l'industrie pharmaceutique et de ses nombreux complices au pouvoir pour lesquels la reconnaissance de l'efficacité des traitements précoces signerait la fin du business si rentable des faux vaccins Covid (déjà environ 250 milliards de dollars).

Lors de cette crise Covid, l'attitude quasi religieuse du conseil de l'ordre des médecins a contribué à empêcher les Français de bénéficier des traitements précoces qui auraient vraisemblablement permis d'en sauver plus de 100 000. Sa responsabilité dans cette hécatombe qui aurait pu être évitée, au moins en grande partie, justifie une enquête scientifique indépendante des pouvoirs en place, et pourquoi pas judiciaire, pour mise en danger de la vie d'autrui.

Le conseil de l'ordre des médecins poursuit de nombreux médecins qui ont trop parlé, ou pire, qui ont guéri des malades avec des traitements précoces³. Il est indispensable que la population apporte massivement son soutien à ces héros et défende la liberté d'expression, la liberté de penser et la liberté de traiter les malades.

Que chacun de ces procès iniques se transforme en procès du conseil de l'ordre des médecins qui n'a poursuivi comme il le devait les médecins des plateaux télé ni les médecins de journaux lorsqu'ils vantaient des traitements réellement dangereux et inefficaces, tels le Remdesevir sans mentionner leurs liens d'intérêt comme la loi les y oblige.

La liberté ne persiste que si on la défend. Montrons-nous dignes de nos aïeux !

Des voix s'élèvent dans le monde

Pendant que le gouvernement tente de réhabiliter la milivudes et les délateurs de dérives sectaires et les complotistes, assimilés de fait à la dénonciation des mensonges de la crise covid.

En voici une de qualité :

(vidéo sous-titrée en français)

Écoutez l'émission de Ivan Rioufol sur CNews sur le scandale sanitaire que nous avons vécu :

https://t.me/Canal_Hippocrate/188 vidéo interdite et supprimée par YouEnTube

La voici complète et téléchargeable

Enfin l'énorme scandale de la gestion criminelle de cette crise COVID explose sur CNEWS grâce à Ivan Rioufol :

- ces « vaccins » expérimentaux sont inefficaces et dangereux ;
- il existe des traitements efficaces et inoffensifs qui sont interdits ;
- les scientifiques Lanceurs d'Alertes sont tous censurés par les merdias.

Partagez !

SOUTENONS MARTINE WONNER

En urgence, allez à Nancy soutenir l'ex-députée Martine Wonner psychiatre, un des rares députés à avoir élevé la voix dans l'hémicycle ⁴ contre la dictature sanitaire qui s'aggravait de jour en jour pendant sa présence à l'assemblée, et malgré les insultes et le mépris réitéré du ministre de la Santé, O. Véran.



Soutien à Martine WONNER

Vendredi 4 novembre 2022

De 9h30 à 16h à NANCY

Conseil régional de l'Ordre des médecins

131 rue Nicolas Appert, 54000 NANCY



Députée de la République Française, de 2017 à 2022, **est convoquée devant la chambre disciplinaire régionale de l'Ordre des médecins.**

Soyons des milliers à la soutenir !

Informations pratiques.

- **RDV** 131 rue Nicolas Appert 54000 NANCY de **08H30 à 16H**
- **Stationnement** : A proximité 3 parkings, le plus pratique est celui RELAIS NANCY GENTILLY (4 mn à pieds du rassemblement).
- **Déjeuner** : Un food truck sera présent. Pas de commerces aux alentours, prévoyez un pique-nique, petites tables, chaises, pensez à des sacs poubelles, etc.
- **Météo** : Prévoir habits de pluie et parapluies ; des tonnelles peuvent être installées

Déroulement de la journée :

- **Prises de paroles** de personnes annoncées au préalable, un bon nombre de soutien apporté par des personnalités publiques.
- **Informations pour les collectifs présents** : Venez avec vos couleurs respectives, vos tee-shirts, drapeaux, banderoles. Les collectifs présents peuvent déjà se faire connaître et nous indiquer un référent /collectif, si besoin écrivez à : Alexepl67@protonamil.com.
- **Consignes particulières** : Ce rassemblement se déroulera dans la bienveillance, le respect des lieux et des gens. Une haie d'honneur sera organisée à l'arrivée de Martine Wonner. Merci à toute personne qui filmera, prendra des photos de se faire connaître sur place afin de pouvoir nous transmettre les films, photos, pour nous permettre de faire un montage.

Le VICE-PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNION NATIONAL DES PORTE – DRAPEAUX DE FRANCE ☐☐

À reçu Mandat De soutenir

L'ancienne DÉPUTÉE.

Martine. WONNER. Dans son combat. Pour le rétablissement
De la vérité.

Une députée. Dynamique

Véridique

Doit être. Rétablie. Dans tous Ses Droits.

Liberté ☐ chérie

Francis Volk

Commandeur de L'Ordre National

Du Mérite. À titre militaire ☐☐☐☐☐☐☐☐☐

[Transféré de 2022-11-04 Nancy Soutien WONNER Martine]

Bonjour à toutes et tous, je vous mets en pièce jointe un courrier que vous pouvez envoyer par mail (en l'adressant de votre part dans le courrier) à la chambre disciplinaire régionale de l'ordre des médecins de Nancy en soutien au Dr Martine Wonner qui y est convoquée ce vendredi 4/11 à 9 h 30. L'association Unic67 a déjà envoyé ce courrier par la poste ainsi que par mail à :

LORRAINE@CROM.MEDECIN.FR

Soutenons notre ancienne députée qui s'est battue pour notre liberté d'expression, pour nos droits, etc., soutenons le Docteur, soutenons la femme... Merci en tout cas de tout ce que vous avez fait pour nous. Alors n'hésitez pas, le courrier est pré-fait et ne vous prendra pas beaucoup de temps, chaque grain de sable est important merci. Cordialement.
Secrétaire Unic67.

SOUTENONS JULIEN DEVILLEGER

Pour rappel qui est le cardiologue, initiateur de la pétition au Sénat sur les effets secondaires des injections géniques

<https://t.me/c/1435630116/59347>

@JaneOfArc6 #JeSoutiensDrDevilleger Cardiologue convoqué au commissariat pour suspicion d'exercice de la médecine sans respect de l'obligation vaccinale... le 8 novembre 2022

Ex-URSS ? Non, la France !

1 interview du président Andry Rajoelina au groupe France Médias Monde (France 24, RFI)

2 Le Conseil de l'Ordre rétablit le délit d'opinion – Nouveau Monde (nouveau-monde.ca)

3 comme le professeur Henri Joyeux ou l'ex-députée Martine Wonner, Louis Fouché, , les Drs Peter El Baze, Vincent Reliquet, Antoine Venault, Denis Agret

4 Avec Nicolas Dupont-Aignan